

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault,
Viviane Lomas, Marie-Christine
Beauvironnet

Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3

SPÉCIAL BUDGETS

Cantu
Lupi

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Editorial



Ce numéro entièrement consacré au budget 2011, vous permettra d'en connaître tous les détails. Il vous présente aussi ceux de la Caisse des écoles et du C.C.A.S (Centre communal d'action sociale).

Adopté le 29 avril par le Conseil municipal, le budget primitif s'élève à 2 537 292,93 € pour la section de fonctionnement et à 1 388 849,37 € pour la section d'investissements.

Ce budget s'inscrit dans la poursuite des actions que nous menons depuis maintenant trois ans, notamment dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Nous sommes aussi obligés de constater que les recettes de l'Etat n'augmentent pas. Certes les chiffres annoncés dans le dernier bulletin ont été réajustés mais n'entraînent une progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F) que de 0,86%, soit 2 014 €. De plus les modalités du recensement de la population, reportant la prise en compte des résultats de 2010, au 1^{er} janvier 2012, accentuent ce manque de recettes.

Ce constat de gel ou de baisse des dotations, que nous faisons d'années en années, nous a amené à prendre la difficile décision d'augmenter les taux d'imposition, après cinq années de stabilité. Cette augmentation correspond à environ 3 % du produit attendu pour 2011, soit un apport supplémentaire pour le budget de 38 000 €. Concrètement le taux de la taxe d'habitation se traduira par une variation de 0,56 %, celui de la taxe foncière bâtie de 0,86 % (voir tableau ci-dessous).

Quelques chiffres encore pour illustrer nos orientations. L'enveloppe aux associations, éléments essentiels de la vie du village, progresse de 2,5 % (1 point de plus que l'inflation). Notre capacité d'auto financement représente 9,52 % du budget de fonctionnement, soit 241 445,93 €. Le montant des intérêts d'emprunt s'élève à 130 000 €, soit 5,7 % du budget de fonctionnement.

Avec ce budget nous pensons faire face aux besoins des habitants de la commune en tenant nos engagements et ce, malgré les charges nouvelles qui nous incombent.

Marcel Oulés
Maire

Taux des trois taxes

Base de calcul des taux : le produit attendu 2011 augmente d'environ de 3 %

| | Bases d'imposition prévisionnelles 2011 | Taux 2010 | Produit attendu à taux constant | Taux 2011 à partir d'une augmentation du produit attendu de 3% | Variation du taux | Produit attendu 2011 |
|--|--|--------------|------------------------------------|--|----------------------|-------------------------|
| Taxe d'habitation | 2 326 000,00 | 18,62 | 433 101 | 19,18 | 0,56 | 446 127 |
| Taxe foncière bâti | 2 800 000,00 | 28,66 | 802 480 | 29,52 | 0,86 | 826 560 |
| taxe foncière (non bâti) | 83 800,00 | 59,17 | 49 584 | 60,95 | 1,78 | 51 076 |
| Produit fiscal attendu | | | 1 285 165 | | | 1 323 763 |
| Montant de l'augmentation du produit attendu | | | | | | 38 598 |

Résultat du budget 2010

Le compte de gestion du trésorier principal et le compte administratif de la commune pour l'année 2010 sont en conformité

FONCTIONNEMENT

| | CA 2010 | REPORTS N-1 | SOLDES D'EXECUTION |
|----------|----------------|--------------|--------------------|
| RECETTES | 2 194 980,74 € | 153 081,07 € | 2 348 061,81 € |
| DEPENSES | 2 106 615,88 € | | 2 106 615,88 € |
| SOLDE | | | 241 445,93 € |

INVESTISSEMENT

| | CA 2010 | REPORTS N-1 | SOLDES D'EXECUTION |
|----------|----------------|-------------|--------------------|
| RECETTES | 2 201 511,37 € | | 2 201 511,37 € |
| DEPENSES | 1 886 219,20 € | 9 017,60 € | 1 895 236,80 € |
| SOLDE | | | 306 274,57 € |

TOTAUX

| | CA 2010 | REPORTS N-1 | SOLDES D'EXECUTION |
|---|----------------|--------------|---------------------|
| RECETTES | 4 396 492,11 € | 153 081,07 € | 4 549 573,18 € |
| DEPENSES | 3 992 835,08 € | 9 017,60 € | 4 001 852,68 € |
| SOLDE D'EXECUTION DU BUDGET 2010 | | | 547 720,50 € |

La section de fonctionnement

Les charges à caractère général s'élèvent à 623 355,13 €

Elles restent stables malgré l'augmentation des fluides et de la fréquentation de nos services. Des économies ont été faites sur les autres postes.

Les charges de personnel s'élèvent à 1 100 222,82 € et représentent 52 % des dépenses de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 251 072,37 € dont 90 000 € au titre de la délégation de gestion de la halte-garderie « les crayons de Couleur ».

Le montant des intérêts des emprunts s'élève à 119 593 €.

Aucune recette supplémentaire n'a vu abonder les prévisions du budget primitif.

La section d'investissement :

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 330 814,18 € concernant le solde des travaux des écoles et de la halte garderie ainsi que l'achat de la 2^e et dernière tranche de la ferme du pavillon.

- en recettes à 527 841,94 € concernant une subvention de la CAF non parvenue de 202 000 €, une subvention du Conseil Général de 30 701,84 € et à une partie de la FCTVA non perçue pour 295 140,10 €.

Nous voyons bien que si les services de l'Etat avaient assuré leurs paiements à l'échéance prévue nous n'aurions pas eu besoin de recourir à l'emprunt des 500 000 €.

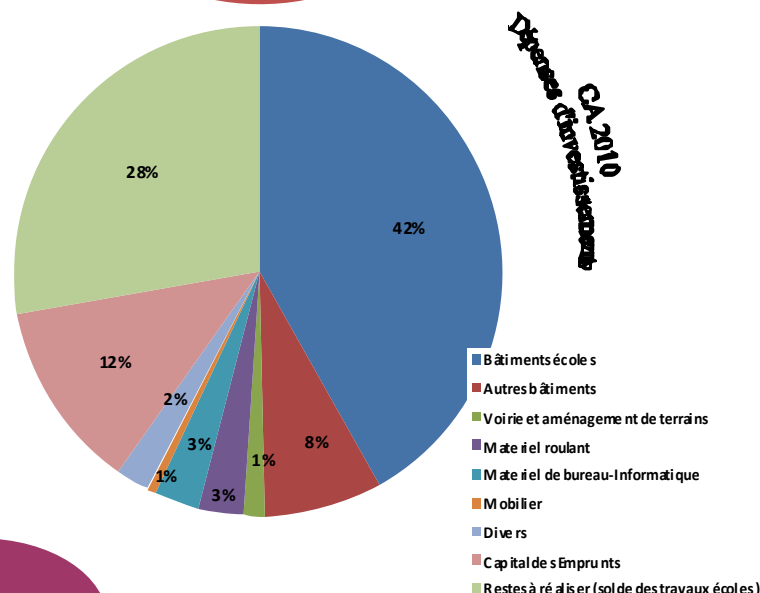
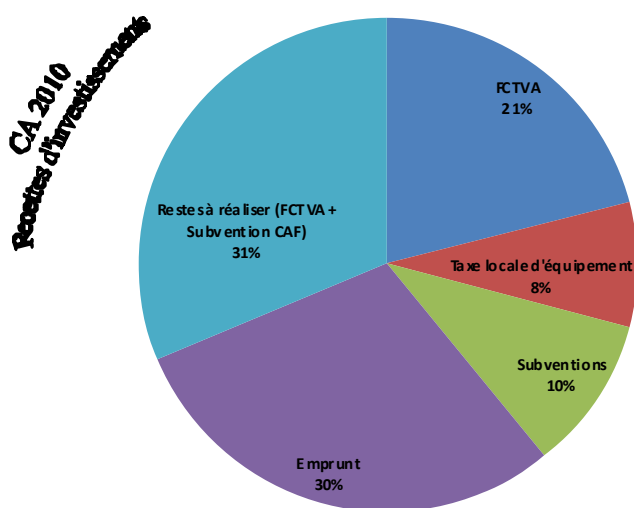
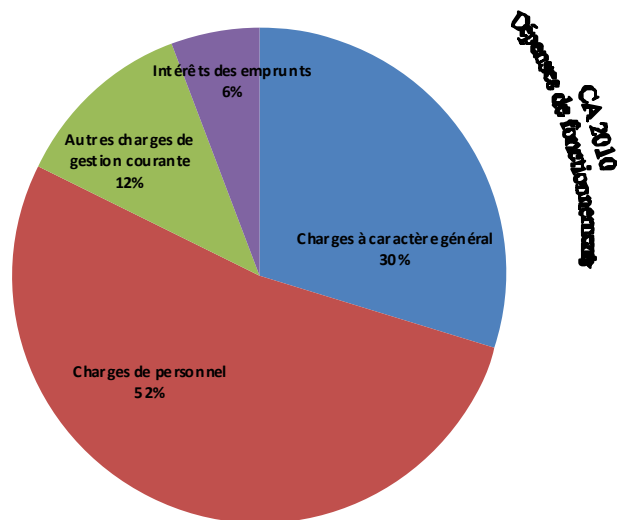
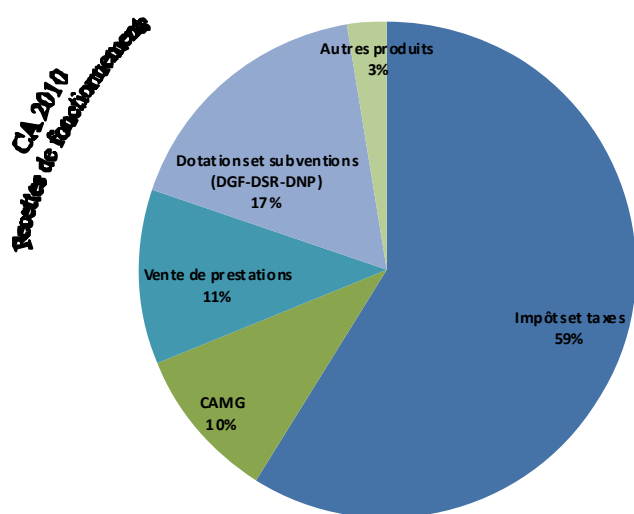
Le montant des investissements réalisés s'élève à 710 420 €

Toutes les opérations prévues au budget prévisionnel ont été réalisées.

Le montant du capital des emprunts s'élève à 147 643 €.

Le montant total de la dette (intérêts + capital) s'élève à 267 236 € soit 6,7 % du budget total.

Pierrette Munier
Adjointe chargée des Finances



Budget primitif 2011

Le budget prévisionnel 2011 voté lors du conseil municipal du 29 avril, s'équilibre en recettes et dépenses à 3 925 849,37 €

| | Dépenses | Recettes |
|--|---------------------|---------------------|
| Nouvelles dépenses de fonctionnement | 2 537 292,93 | 2 295 847,00 |
| Reprise du résultat N-1 (excédent) | | 241 445,93 |
| TOTAL section de fonctionnement | 2 537 292,93 | 2 537 292,93 |
| Nouveaux investissements | 1 057 742,26 | 554 439,93 |
| Restes à réaliser N-1 | 330 814,18 | 527 841,94 |
| Reprise résultats N-1 (excédent) | | 306 274,57 |
| Total section d'investissement | 1 388 556,44 | 1 388 556,44 |
| TOTAL DU BUDGET | 3 925 849,37 | 3 925 849,37 |

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 2 537 292,93 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 295 847,00 € :

Points marquants : suite au transfert de charges, dans le cadre de la prise de compétence de musique par la CAMG, les recettes du service culturel diminuent. De même, l'attribution de compensation régresse de 62 729 €. Ce montant correspond aux dépenses annuelles de fonctionnement liées à l'activité musique sur notre commune sur le budget 2010. Le contrat temps libre et la subvention de fonctionnement annuelle CAF donne un produit de 100 000 €.

Les charges à caractère général s'élèvent à 743 182 €.

Les charges à caractère général sont également en progression : intégration de l'augmentation

des fluides, ouverture de deux classes supplémentaires une au Cantou et une au Loupiot, provision pour une première tranche de travaux de réparation voirie pour 75 000 €.

Les investissements en régie sont prévus à hauteur de 38 710 € (entretien voiries et bâtiments).

Les charges de personnel : 1 165 890,00 €, soit 50,78 % des dépenses de fonctionnement :

Les charges de personnel sont en progression : effet année pleine du recrutement de deux agents des services techniques voirie et entretien en 2010, recrutement de deux agents pour les services techniques en 2011, prévision de recrutement d'un agent dans l'animation, mise en place des astreintes générales, élections, revalorisation salariale annuelle (promotions, primes d'installation...).

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 254 275 €, pas d'évolution.

La Délégation du Service Public de la halte garderie s'élève à 100 000 €

Les intérêts d'emprunt s'élèvent à 130 000 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 388 556,44 € :

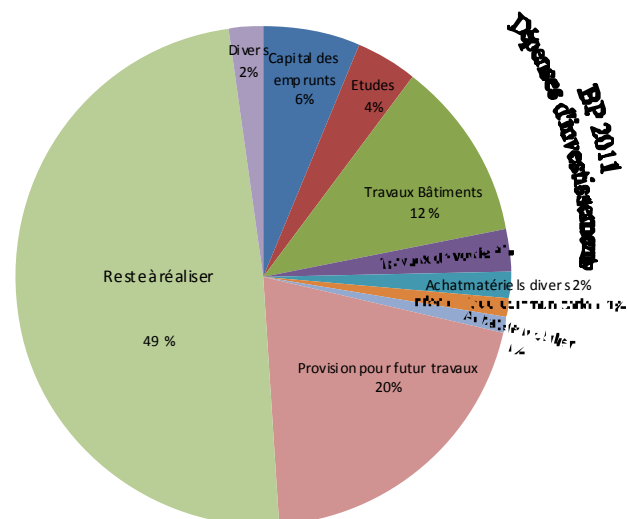
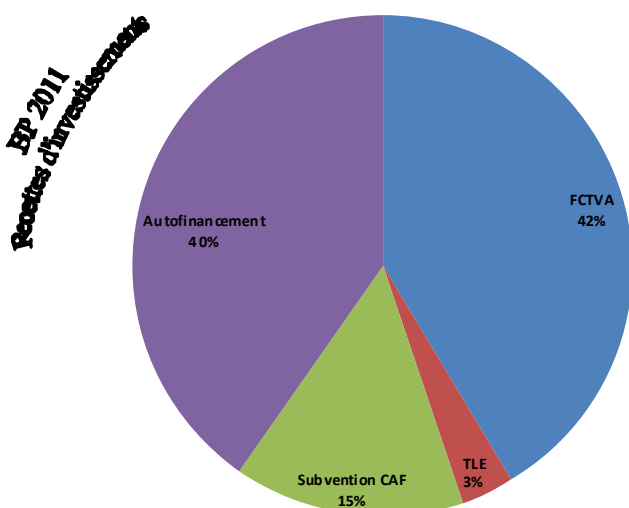
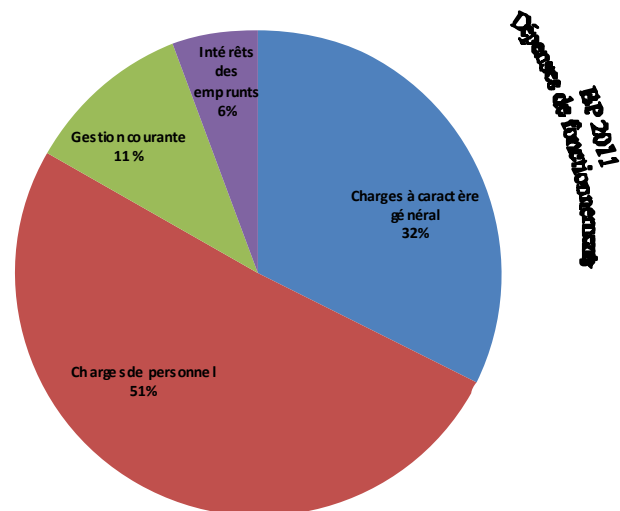
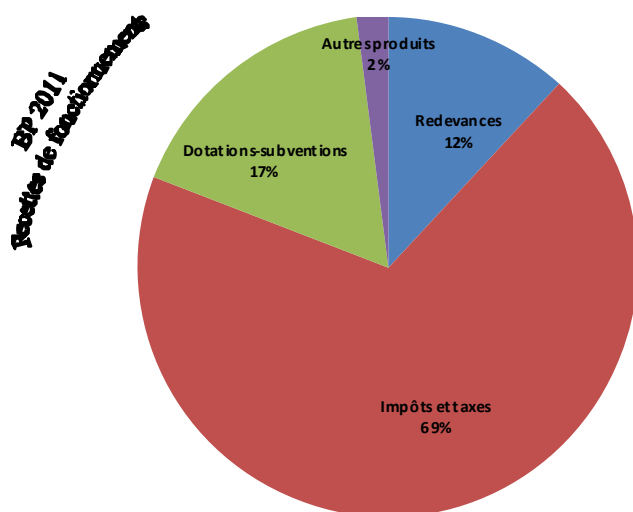
Les opérations d'investissement 2011 y compris le reste à réaliser, (voir graphique ci-dessous), s'élèvent à 822 664 € dont 100 000 € pour les études des futurs investissements (mairie, CLSH, ateliers municipaux). En plus, une provision de 565 892 € est dégagée de ce budget pour ces investissements futurs.

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 170 000 €.

Les recettes comprennent 527 841,94 € de restes à réaliser, 306 274,57 € de report N-1, de 44 994 € de Taxe Locale d'Equipeement, de 563 140,10 € de FCTVA et de 241 445,93 € de virement de la section de fonctionnement.

Le montant total de l'emprunt représente 7,64 % du budget prévisionnel total.

Pierrette Munier
Adjointe chargée des Finances



Caisse des écoles : budgets

La caisse des écoles est un établissement public destiné à encourager l'instruction publique et favoriser la réalisation de projets éducatifs

Le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles composé d'élus, de représentants de parents d'élèves et d'enseignants se réunit plusieurs fois par an et vote le budget.

Les actions

Financer des projets éducatifs. Gérer l'étude surveillée scolaire. Financer le transport pour les sorties scolaires maternelles et élémentaires. Organiser la classe découverte. Acheter du matériel éducatif. Financer le spectacle de Noël.

Résultat de l'exercice 2010

Fonctionnement : Recettes : 28 354,22 € + Excédent antérieur reporté 17 804,81 €.

Dépenses : 24 888,74 €.

Les recettes : la subvention communale

14 400 €, (7 500 € alloués pour le financement de la classe de découverte.) Produits des services : l'étude surveillée, et à la participation des parents au financement de la classe découverte soit 10 932,50 €.

Produits exceptionnels : les dons reversés à la caisse des écoles - bénéfice du stand restauration de la brocante et de la vente de gâteaux pour un montant de 3 021,72 €.

Les dépenses : charges à caractère général (transport pour les sorties scolaires, la classe de découverte et les spectacles) 21 341,88 €. Charge de personnel (rémunération des enseignants pour l'étude surveillée.) 2 546,86 €. Subvention à la coopérative du Loupiot pour l'achat de matériel éducatif (livres pour la bibliothèque scolaire...) 1 000 €.

Investissement : Recettes : 2 280 € + Excédent antérieur reporté 224,26 €. Dépenses : 1 837,70 €.

Achat de matériels éducatifs pour le Cantou (tapis de réception, trottinettes et tricycles) pour une somme de 1 837,70 €.

Budget prévisionnel 2011.

Le conseil d'administration en séance du 28 avril a voté à l'unanimité le budget 2011 en équilibre,

- Section de fonctionnement : 49 398,85 €

- Section d'investissement : 5 613,44 €

Ce budget permettra aux enseignants de nos écoles de disposer des moyens nécessaires pour répondre à leurs projets.

Maryse Théault

Présidente par délégation de la caisse des écoles

C.C.A.S. : budgets

Le Centre Communal d'Action Sociale

Qu'est-ce que le C.C.A.S. ?

C'est un établissement public qui intervient en matière d'aide sociale, en collaboration avec entre autre les services sociaux locaux.

Qui le compose ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration dont le Maire est le président. Il comprend à part égale des membres élus et des membres nommés par le Maire, parmi lesquels des personnes qualifiées dans le secteur social : des représentants des associations

familiales, des personnes âgées, des personnes handicapées...

Que fait-il ?

Le CCAS accorde des aides financières ponctuelles (aide alimentaire, paiement de factures, aide aux frais de scolarité...) à des personnes rencontrant des difficultés passagères (chômage, divorce, maladie...).

Toute demande fait l'objet de la constitution d'un dossier.

Chaque cas est étudié par le Conseil d'administration qui se réunit à huis clos et il prend

en commun les décisions qui lui paraissent les meilleures. Ces décisions font l'objet de délibérations soumises au contrôle de légalité. Chaque dossier est traité en toute confidentialité.

Comment fonctionne-t-il ?

Le CCAS reçoit une subvention de la commune et gère son propre budget. Il peut également recevoir des dons.

Viviane Lomas

Présidente par délégation du C.C.A.S.

| COMPTE ADMINISTRATIF 2010 | |
|----------------------------------|------------------|
| DEPENSES | 10 796,25 |
| Repas à domicile | 1 052,57 |
| Aides sociales | 5 094,90 |
| Services généraux | 288,33 |
| Goûters & Repas des anciens | 4 360,45 |
| RECETTES | 12 137,39 |
| Repas à domicile | 1 582,00 |
| Subvention communale | 10 000,00 |
| Services généraux | 555,39 |
| Résultat 2010 | 1 341,14 |
| Report N-1 | 11 677,52 |
| Solde d'exécution 2010 | 13 018,66 |

| BUDGET PREVISIONNEL 2011 | |
|---------------------------------|------------------|
| DEPENSES | 22 233,66 |
| Repas à domicile | 1 848,66 |
| Aides sociales | 12 000,00 |
| Services généraux | 2 385,00 |
| Goûters & Repas des anciens | 6 000,00 |
| RECETTES | 22 233,66 |
| Repas à domicile | 1 300,00 |
| Subvention communale | 7 500,00 |
| Services généraux | 415,00 |
| Report N-1 | 13 018,66 |